



GSJ: Volume 14, Issue 3, March 2026, Online: ISSN 2320-9186

[www.globalscientificjournal.com](http://www.globalscientificjournal.com)

## **EFFICACITÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LA PRISE EN CHARGE DES RETRAITÉS EN RDC : ETUDE FAITE A LA CNSS**

### **BABOTO BELE Hervé**

*Auditeur en sciences économiques à la Faculté des sciences  
économiques et de gestion de l'Université Pédagogique Nationale et Expert  
à la Cellule Technique Mixte de la Masculinité Positive  
République démocratique du Congo*

### **MITETE MUTUMBU Sterling Papy**

*Ministre Provincial du Budget et Finance de la province de KWILU,  
Attache de recherche au Centre de Recherche Sociale de Bandundu et Auditeur  
à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Pédagogique Nationale  
République démocratique du Congo*

### **MUSONDA MBOGO Blaise**

*Chef de Division à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale  
et Auditeur en sciences de Gestion, de la Faculté des sciences  
économiques et de gestion de l'Université Pédagogique Nationale  
République démocratique du Congo*

### **BONGELI BOTIKALA Popsy**

*Chef de Division au Ministère du Budget  
République démocratique du Congo*

### **KAZADI NGALAMULUME Michael**

### **IBULA ILANGA Armel**

*Tous Assistants et Auditeurs en sciences de Gestion  
à la Faculté des sciences économiques et de gestion  
de l'Université Pédagogique Nationale  
République démocratique du Congo*

## RESUME

Cette recherche s'inscrit dans un contexte où la sécurité sociale est perçue comme un élément fondamental de la cohésion sociale et de la protection des individus contre les risques liés à la vieillesse, à la maladie ou au chômage. Bien que son importance soit largement reconnue, elle demeure un sujet de débats : certains la considèrent comme une charge excessive pour l'économie, tandis que d'autres insistent sur son rôle incontournable dans la stabilité et le développement. En République Démocratique du Congo, la CNSS occupe une place centrale dans ce dispositif, mais son efficacité réelle dans l'accompagnement des retraités reste une question préoccupante.

L'étude met en évidence que l'efficacité de la CNSS est un enjeu transversal, partagé par l'ensemble des retraités. Elle recommande de renforcer la gouvernance et la transparence, d'assurer le respect des cotisations, de diversifier les sources de financement et d'améliorer la qualité des prestations sociales. La CNSS doit également s'adapter aux défis démographiques et instaurer des évaluations régulières de ses services. Ces réformes sont indispensables pour transformer la sécurité sociale en un instrument réellement efficace et équitable, capable de répondre aux attentes des retraités et de consolider la cohésion sociale en RDC.

**Mots-clés : Sécurité sociale, retraite, Etc...**

## ABSTRACT

This research is situated within a context where social security is perceived as a fundamental element of social cohesion and the protection of individuals against the risks associated with old age, illness, or unemployment. While its importance is widely recognized, it remains a subject of debate: some consider it an excessive burden on the economy, while others emphasize its essential role in stability and development. In the Democratic Republic of Congo, the National Social Security Fund (CNSS) occupies a central place in this system, but its actual effectiveness in supporting retirees remains a concern.

The study highlights that the effectiveness of the National Social Security Fund (CNSS) is a cross-cutting issue, shared by all retirees. It recommends strengthening governance and transparency, ensuring compliance with contribution requirements, diversifying funding sources, and improving the quality of social benefits. The CNSS must also adapt to demographic challenges and implement regular evaluations of its services. These reforms are essential to transforming social security into a truly effective and equitable instrument, capable of meeting the expectations of retirees and strengthening social cohesion in the DRC.

**Keywords: Social security, retirement, etc...**

## 1. INTRODUCTION

Une meilleure gestion du système de sécurité peut favoriser l'émergence d'activités économiques et sociales productives, tout en permettant à l'État d'optimiser l'utilisation de ressources publiques limitées au service des objectifs de développement national. Pour John Maynard Keynes, la sécurité sociale et les politiques sociales en général constituent une base essentielle pour atteindre le plein emploi et garantir une sécurité d'existence ambitieuse. La figure du travailleur social y apparaît sous une double facette.<sup>1</sup>

À la fin du XXe siècle, de nombreux régimes de sécurité sociale ont été mis à rude épreuve. Leur pertinence est discutée : certains les jugent trop coûteux et nuisibles à la croissance, tandis que d'autres soulignent l'insuffisance de la protection et estiment qu'avec l'augmentation du chômage et de l'insécurité professionnelle, la sécurité sociale est plus indispensable que jamais.<sup>2</sup>

Dans les pays industrialisés, y compris ceux en transition d'Europe centrale et orientale, ces régimes doivent affronter de nouveaux défis démographiques – vieillissement, mutations familiales – qui influencent fortement le financement de la protection sociale. Dans certains contextes, l'administration des régimes est jugée défailante, ce qui alimente les appels à la réforme : redéfinir le rôle de l'État, clarifier les responsabilités des partenaires sociaux et accroître l'implication du secteur privé. Un problème majeur demeure : plus de la moitié de la population mondiale – travailleurs et personnes à charge – n'a accès à aucune forme de protection sociale. Ceux qui bénéficient d'une couverture ne sont souvent protégés que contre un nombre limité de risques.<sup>3</sup>

La sécurité sociale représente la garantie offerte par la société aux individus et aux ménages pour accéder aux soins de santé et assurer un revenu de remplacement dans des situations telles que vieillesse, chômage, maladie, invalidité, accident du travail, maternité ou perte d'un soutien de famille.<sup>4</sup> En Europe, le débat politique s'articule autour de deux grands thèmes : la sécurité des personnes et la protection sociale, qui englobe redistribution, éducation, justice sociale, réduction des inégalités, immigration et accueil des étrangers.<sup>5</sup>

Les effets de la sécurité sociale suscitent des controverses. Ses critiques lui reprochent de décourager le travail et l'épargne, de nuire à la compétitivité et à la création d'emplois, ou encore d'inciter à une sortie prématurée du marché du travail. Mais ses défenseurs mettent en avant ses effets positifs : elle renforce la capacité des individus à générer des revenus, stimule

<sup>1</sup> Doc T. et ean P., « *De l'État keynésien à l'État social actif : impacts sur le travail social* », Dynamiques. Histoire sociale en revue, n° 8, décembre 2018 [En ligne], mis en ligne le 21 décembre 2018. URL : <http://www.carhop.be/revuescarhop/>

<sup>2</sup> 89eme session de Conférence internationale du Travail, *Sécurité sociale Questions, défis et perspectives*, Rapport VI, 2001, p1

<sup>3</sup> 89eme session de Conférence internationale du Travail, op.cit., p13

<sup>4</sup> Organisation Internationale du Travail, *DONNÉES FACTUELLES SUR la sécurité sociale*, Genève, 1944, p1

<sup>5</sup> Pierre Rosanvallon, *Les systèmes de protection sociale*, Ed. Cairn.info, Paris, 2008, p2

la productivité, soutient la demande nationale et favorise l'adaptation à l'innovation et au changement. Sur le plan social, elle contribue à la cohésion et nourrit un sentiment collectif de sécurité.

Toutefois, la pérennité du système dépend du respect des obligations des cotisants. Le non-paiement des contributions met en péril la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et, par ricochet, une part importante de l'économie nationale. Cela soulève des interrogations fondamentales qui structurent notre réflexion.

Les objectifs principaux de la sécurité sociale incluent la protection contre les risques sociaux, l'accès aux soins, la solidarité, ainsi que la prévention et la promotion de la santé.<sup>6</sup>

Son financement repose généralement sur les cotisations sociales prélevées sur les salaires, complétées parfois par des fonds publics. Elle joue un rôle central dans le maintien de la cohésion sociale et l'accompagnement des individus face aux aléas de la vie.<sup>7</sup>

La sécurité sociale est souvent financée par des cotisations sociales prélevées sur les salaires et peut également être soutenue par des fonds publics. Elle joue un rôle crucial dans le maintien de la cohésion sociale et le soutien des individus face aux aléas de la vie. La couverture varie fortement selon les régions. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, seuls 5 à 10 % des actifs bénéficient d'une protection, souvent limitée à la retraite ou aux soins de santé, et cette couverture tend à se réduire. En Amérique latine, elle oscille entre 10 et 80 % selon les pays, mais reste globalement stagnante.<sup>8</sup>

Enfin, si la sécurité sociale n'est pas directement liée à une idéologie particulière, elle n'est pas pour autant le fruit d'un consensus uniforme : elle demeure un terrain de controverses et de rapports de force.<sup>9</sup>

De ce fait, les questions à laquelle notre étude voudrait répondre peuvent être formulées des manières suivantes :

- Quelle est l'efficacité de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités par la CNSS ?
- Quelles sont les facteurs de la prise en charge de la sécurité sociale des retraités de la CNSS ?

De manière générale, ce travail vise à montrer l'efficacité de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités par la CNSS.

<sup>6</sup> KALENGA MUKOMENA, Impact de l'institut national de sécurité sociale dans le processus de l'encadrement des personnes de troisièmes âge, cas de la ville de KOLWEZI, L2 en SPA, FSSAP, Université de LUBUMBASHI, LUBUMBASHI, 2010, p23

<sup>7</sup> Jean-Pierre Bouchez, *La Sécurité sociale en France : histoire et enjeux*, Ed. Boeck, Bruxelles, 2016, p43

<sup>8</sup> Alain Supiot et Al, *Protection sociale et travail décent: Nouvelles perspectives pour les normes internationales du travail*, Ed. Bureau international du travail, Paris, 2006, p17

<sup>9</sup> Manon Legrand, **Les fondements de la protection sociale**, Ed. *Revue Démocratie*, Bruxelles, 2019, p12

## 2. METHODOLOGIQUE

Le questionnaire est un ensemble de questions standardisées destinées à une enquête. Il permet de transformer les objectifs de la recherche en interrogations précises et ciblées. À l'inverse, l'entretien repose sur une interaction verbale entre enquêteur et enquêté, avec ou sans canevas prédéfini. Cette conversation suivie constitue une technique d'observation permettant d'apprécier la personnalité du sujet.

L'interview se définit ainsi comme un échange méthodique, centré sur un objet de recherche précis, mené auprès de personnes sélectionnées selon un plan établi. Dans le cadre du contrôle des finances publiques par la Cour des Comptes, les informations pertinentes pour cette étude sont principalement recueillies à travers l'enquête.

### 2.1. Echantillon du travail

D'après **Le Petit Larousse**, un échantillon désigne une petite portion d'une marchandise permettant d'apprécier la qualité de l'ensemble (par exemple un tissu, un parfum ou un produit publicitaire). En statistique, il correspond à une fraction représentative d'une population ou d'un ensemble de données.<sup>10</sup>

Dans le cadre de notre recherche, l'échantillon est constitué des informations recueillies au cours de l'enquête. Sa taille a été fixée à partir d'un groupe de 250 personnes, composé de retraités affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

### 2.2. Nature des données

Les données recueillies sont des informations issues de l'enquête. D'où, les données sont de nature primaire composées des statistiques ci-haut indiquées de notre période sous étude.

### 2.3. Technique de récolte des données

Dans les principales méthodes de recueil des données, on trouve deux grandes catégories<sup>11</sup> :

- **le recueil des données primaires;**
- le recueil des données secondaires.

Les sources secondaires correspondent à des informations de seconde main, recueillies par des personnes autres que l'analyste lui-même, généralement à travers l'analyse documentaire. À l'inverse, les sources primaires fournissent des données originales, obtenues directement sur le terrain par le chercheur, notamment dans le cadre d'une enquête par sondage. Pour ce faire, l'enquêteur conçoit un questionnaire qu'il administre à la population

<sup>10</sup> LE PETIT LAROUSSE 2014

<sup>11</sup> NGINDO, M., « Recherche en marketing », Notes de cours inédites, L1 Marketing, FSEG, UNIKIS, Kisangani, 2009-2010

ciblée – en l’occurrence les questionnaires des finances publiques – le plus souvent à un échantillon représentatif.

Dans ce travail, nous avons mobilisé à la fois les sources documentaires et les données issues de l’enquête afin de collecter les informations nécessaires. Ces deux techniques sont qualifiées ainsi car elles mettent le chercheur en relation, d’une part, avec des documents supposés contenir les informations recherchées, et d’autre part, avec la réalité observée directement sur le terrain.

La technique se définit comme l’ensemble des moyens et procédés permettant au chercheur de rassembler les données relatives à son sujet d’étude. Dans notre démarche, elle se décline en deux catégories :

- La **technique Documentaire** : elle nous a permis de consulter des ouvrages et divers documents en lien avec notre thématique de recherche ;
- La **technique d’Interview** : elle nous a offert la possibilité de recueillir des informations essentielles grâce à des échanges directs avec le personnel de l’entité étudiée et des experts du domaine ;
- La **technique d’enquête** : elle nous a permis de collecter des données sur le terrain afin de saisir la réalité de manière concrète.

#### 2.4. Méthode de traitement et analyse des données

En sciences, la méthodologie désigne la discipline qui analyse les processus rationnels d’une pensée organisée. Autrement dit, elle correspond à l’étude des méthodes utilisées par les sciences<sup>12</sup>.

Selon Mangalu Mobhe, la méthode est un ensemble d’opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre la vérité, à la démontrer et à la vérifier.<sup>13</sup>

Pour Chevalier et Loschock, la méthode est un procédé d’analyse permettant d’expliquer les phénomènes observés.<sup>14</sup>

En économie, deux grandes approches méthodologiques sont mobilisées, souvent de manière complémentaire : les méthodes inductives et les méthodes déductives. Les premières reposent sur la collecte de données de terrain, à partir desquelles sont formulées des

<sup>12</sup> AHMED, S., et JEAN, M., *Lexique économique*, Editions Dalloz, Paris, 2008, p. 504.

<sup>13</sup> MANGALU, M, Méthodologie de la Recherche Scientifique pour les Organisations de la Société Civile, Ed. Library FES, Bonn-Allemagne, 2016, p.28

<sup>14</sup> CHEVALIER, J., et LOSHARDL ; *Instruction à la science administrative*, édition Dalloz, Paris, 1974, P49

propositions générales. Les secondes, en revanche, partent d'hypothèses issues d'un cadre théorique établi, puis les confrontent aux observations recueillies sur le terrain<sup>15</sup>.

Dans le cadre de ce travail, nous avons retenu la méthode déductive pour l'analyse des données. Elle consiste à partir de postulats généraux pour aboutir à des cas particuliers. Cette approche a été combinée avec la méthode descriptive et la méthode qualitative, afin de décrire les phénomènes observés, d'en dégager les caractéristiques essentielles et de vérifier les hypothèses grâce à des données chiffrées et à l'outil statistique.

Ainsi :

- **méthode Descriptive** : permet de présenter les phénomènes étudiés et d'en identifier les traits distinctifs utiles à la vérification des hypothèses ;
- **méthode Qualitative** : permet de valider ces hypothèses à partir de données mesurables, en recourant à des techniques statistiques.

En définitive, la recherche scientifique impose aux chercheurs de recourir à diverses méthodes et techniques, afin de collecter les informations nécessaires à la réalisation de leurs travaux.

### 3. INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

#### 3.1. DESCRIPTION DES VARIABLES

Ici, l'analyse des pratiques de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités nécessite une compréhension approfondie des caractéristiques institutionnelles et des profils des acteurs impliqués. Cette partie vise à présenter de manière structurée les variables essentielles issues de l'enquête réalisée auprès de 250 retraités de la CNSS. Une telle présentation permet de contextualiser les résultats obtenus et de garantir la pertinence des analyses qui suivront.

##### 3.1.1. IDENTIFICATION DES ENQUETES

Il est question à ce point de présenter le profil des enquêtés notamment leur genre, et ancienneté, Ce profil nous permettra ainsi juger la pertinence des réponses fournies par chaque enquêté.

**Tableau 1: Répartition des enquêtés selon le genre**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Masculin	115	0,46	46
2	Féminin	135	0,54	54
	<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

*Source : Données recueillies au cours de l'enquête sur terrain 2024.*

**Commentaire :** La lecture de ce tableau nous montre qu'il y a 115 retraité (soit 46%) constitués des personnes de genre masculin et 135 sujets (soit 54%) constitués des personnes

<sup>15</sup> Idem, p. 503

de genre féminin donc la majorité de nos sujets enquêtés est dominé par des personnes de genre masculin. Donc l'égalité entre l'homme et la femme est respecté dans le cadre de la masculinité positive.

**Tableau 2: Répartition des enquêtés selon l'ancienneté à la retraite**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	0 à 3 mois	45	0,18	18
2	4 à 6 mois	20	0,8	8
3	7 à 12 mois	25	0,1	10
4	1 à 3 ans	90	0,36	36
5	4 à 10 ans	55	0,22	22
6	10 ans à plus	15	0,06	6
	<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Données recueillies au cours de l'enquête sur terrain 2024.

**Commentaire :** Ce tableau nous renseigne que 45 retraités, soit 18% ont moins de 3 mois dans la retraite, 20 retraités, soit 8% sont repris entre 4 à 6 mois, 25 sujets, soit 10% sont repris entre 7 à 12 mois, 90 retraités, soit 36% sont repris entre 1 à 3 ans, 55 sujets, soit 22% sont repris entre 4 à 10 ans et 15 retraités, soit 6% ont plus de 10 ans à la retraite. D'où une grande partie (90 retraités, soit 36%) sont entre 1 à 3 ans.

### 3.1.1.2. QUESTIONS TECHNIQUES

**Tableau 3 : avez-vous une connaissance sur le concept de la sécurité sociale ?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	250	1,0	100
2	Non	-	-	-
3	Abstention	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Données recueillies au cours de l'enquête sur terrain 2024.

**Commentaires :** Au regard du tableau ci-dessous, le résultat démontre que sur les 250 sujets interrogés, la totalité de 250 sujets, soit 100% savent ce concept de la sécurité sociale.

**Tableau 3: influencer de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	250	1,0	100
2	Non	-	-	-
3	Abstention	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Données recueillies au cours de l'enquête sur terrain 2024.

**Commentaires :** Ce tableau montre que les 50 retraités soit 100% ont affirmé que la sécurité sociale influence la prise en charge des retraités en RDC.

**Tableau 4: Qui stimulent la prise en charge de la sécurité sociale des retraités en RDC ?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	L'Etat (gouvernement)	10	0,04	4
2	Les retraités eux-mêmes	130	0,52	52
3	L'Entreprise	75	0,3	30
4	Autres appréciations	35	0,14	14
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Données recueillies au cours de l'enquête sur terrain 2024.

**Commentaires :** Ce tableau et figure révèle que 10 retraités soit 4% pensent que gouvernement qui stimule la sécurité sociale, 130 agents soit 52% pensent que les retraités eux-mêmes qui stimule la sécurité sociale, 75 agents soit 30% pensent que l'entreprise (CNSS) qui stimule la sécurité sociale et 35 agents soit 14 % disent d'autres appréciations.

**Tableau 5: LA CNSS prend t- elle bien en charge ses retraités?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	195	0,78	78
2	Non	55	0,22	22
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Il ressort de ce tableau et figure que 195 retraités interrogés soit 78% infirment que la CNSS ne leurs prends pas bien en charge contre 55 agents soit 22% disent le contraire.

**Tableau 6 : La bonne santé des retraités est-elle due à la prise en charge de la sécurité sociale que dispose la CNSS ?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	45	0,18	18
2	Non	205	0,82	82
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaire :** Ce tableau indique que sur les 250 retraités interrogés, 18% soit 45 retraités disent que leur bonne santé est-elle due à la prise en charge de la sécurité sociale que dispose la CNSS contre 82% soit 205 retraités qui disent le contraire.

**Tableau 7 : Parvenez-vous à répondre aux besoins primaires ?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	250	1,0	100
2	Non	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que la totalité de 50 agents soit 100% disent qu'ils arrivent à couvrir leurs besoins primaires.

**Tableau 8: Si oui à la question précédente, sont-ils satisfaits à la prise en charge de la sécurité sociale de la CNSS ?**

N°	CATEGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	30	0,12	12
2	Non	220	0,88	88
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1,00</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que 30 retraités seulement soit 12% disent que ces besoins sont satisfaits grâce à la prise en charge de la sécurité sociale de la CNSS contre 220 autres retraités, soit 88%.

**Tableau 9 : L'environnement socio-professionnel du travail est-il favorable?**

N°	Catégorie	F.A	F.R	%
1	Oui	250	1,0	100
2	Non	-	-	-
3	Abstention	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que la totalité de 250 retraités soit 100% disent que L'environnement socio-professionnel du travail est-il favorable.

Tableau 10: L'environnement physique est-elle favorable?

N°	Catégorie	F.A	F.R	%
1	Oui	165	0,66	66
2	Non	85	0,34	34
3	Abstention	-	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que 165 retraités soit 66% disent L'environnement physique est-elle favorable et 85 autres, soit 34% disent le contraire.

**Tableau 11: Quelles sont les stratégies pour la prise en charge de la sécurité sociale des retraités par la CNSS**

N°	Catégories	F.A	F.R	%
1	Bonne gestion de carrière	105	0,42	42
2	Les accidents de services	70	0,28	28
3	Accroître la performance	30	0,12	12
4	Avoir des retraités qui ont plus contribué	40	0,16	16
5	Imposition des contraintes	5	0,02	2
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que 105 retraités interrogés soit 42% disent que la CNSS utilise la Bonne gestion de carrière comme stratégie, 70 retraités interrogés soit 28% disent Les accidents de services, 30 retraités interrogés soit 12% disent Accroître la performance, 40

retraités interrogés soit 16% disent Avoir des retraités qui ont plus contribué et 5 retraités soit 2% parle de l'imposition des contraintes.

**Tableau 12 : Identifier les facteurs de la prise en charge de la sécurité sociale des retraités de la CNSS?**

N°	Catégories	F.A	F.R	%
1	Allocation familiale	80	0,32	32
2	Gratification au mérite	-	-	-
3	Treizième mois	-	-	-
4	Indemnité de transport	-	-	-
5	Primes	-	-	-
6	Salaires	-	-	-
7	Les avantages sociaux	55	0,22	22
8	Stimulation	-	-	-
9	Soins médicaux	40	0,16	16
10	Décès du travailleur	75	0,3	30
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau indique que 80 retraités interrogés soit 32% dissent que l'allocation familiale est les facteurs de la prise en charge de la sécurité sociale des retraités de la CNSS, 55 retraités soit 22% dissent les avantages sociaux, 40 retraités soit 16% dissent les soins médicaux et 75 retraités soit 30% dissent les décès du travailleur

**Tableau 13: La prise en charge de la sécurité sociale est l'un des facteurs d'une bonne retraite ?**

N°	CATÉGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	232	0,928	92,8
2	Non	14	0,056	5,6
3	Abstention	4	0,016	1,6
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

**Commentaires :** Ce tableau montre que 232 retraités soit 92,8% disent que La prise en charge de la sécurité sociale est l'un des facteurs d'une bonne retraite, 14 retraités soit 5,6% pensent le contraire et 4 retraités soit 1,6% qui s'abstiennent.

**Tableau 14: La prise en charge de la sécurité sociale par la CNSS est-elle efficace pour les retraités ?**

N°	CATÉGORIES	F.A	F.R	%
1	Oui	30	0,22	12
2	Non	195	0,78	78
3	Abstention	25	0,1	10
<b>TOTAL</b>		<b>250</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Nous même sur base de données de nos enquêtes

Ce tableau montre que 30 retraités soit 12% disent que La prise en charge de la sécurité sociale par la CNSS est-elle efficace, la majorité de 195 retraités soit 78% dissents le contraire et 25 retraités soit 10% qui s'abstiennent.

### 3.2. ANALYSE BI VARIÉE

Dans le cadre de cette étude, l'analyse bi-variée occupe une place centrale. Elle permet de dépasser la simple description des variables pour examiner les relations existantes entre elles.

**Tableau 15: Analyse du teste de Khi2 sur le genre et la prise en charge des retraités**

Effectifs Théoriques			
Genre	Prise en charge des retraités		Total
	Oui	Non	
Masculin	89,7	25,3	<b>115</b>
Féminin	105,3	29,7	<b>135</b>
<b>Total</b>	<b>195,00</b>	<b>55,00</b>	<b>250</b>
Condition d'application: 5 Surface à droite du khi-deux : 0,926777 valeur du khi-deux : 0,152084 khi-deux critique : 5,99146454			

*Source: Nous-mêmes sur Excel en base des Données recueillies au cours de l'enquête.*

L'application du test du  $\chi^2$  au croisement entre le genre des retraités et leur perception de la prise en charge par la CNSS révèle une valeur calculée de **0,152**, très inférieure à la valeur critique de **5,991** au seuil de 5 %, avec une probabilité associée de **0,927**. Ces résultats indiquent que l'hypothèse nulle ne peut être rejetée : il n'existe donc pas de relation statistiquement significative entre le sexe des enquêtés et leur appréciation de l'efficacité de la CNSS. Autrement dit, les perceptions exprimées par les retraités sont indépendantes du genre et traduisent une expérience commune face aux insuffisances de la prise en charge. Ce constat est particulièrement révélateur dans le cadre de notre étude, car il montre que les difficultés rencontrées par les retraités relèvent de facteurs structurels et institutionnels, et non de différences sociodémographiques. L'efficacité de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités en RDC apparaît ainsi comme un enjeu transversal, partagé par l'ensemble des bénéficiaires, hommes comme femmes, et appelle des réformes globales de gestion et de gouvernance au sein de la CNSS.

**Tableau 16: Analyse du teste de Khi2 sur la Prise en charge de la sécurité sociale comme facteur d'une bonne retraite et l'efficace de la prise en charge des retraités**

Effectifs Théoriques				
Prise en charge de la sécurité sociale comme facteur d'une bonne retraite	Efficace de la prise en charge des retraités			Total
	Oui	Non	Abstention	
Oui	27,8	181,0	23,2	232
Non	1,68	10,92	1,4	14
Abstention	0,48	3,12	0,4	4
<b>Total</b>	<b>30,00</b>	<b>195,00</b>	<b>25,00</b>	250
Condition d'application: 5 Surface à droite du khi-deux : 0,443488 valeur du khi-deux : 1,626165 khi-deux critique : 5,99146455				

*Source: Nous-mêmes sur Excel en base des Données recueillies au cours de l'enquête.*

L'analyse statistique réalisée à partir du tableau de contingence croisant la perception de la sécurité sociale comme facteur d'une bonne retraite et l'efficacité de la CNSS dans la prise en charge des retraités révèle une valeur du Khi<sup>2</sup> calculée de 1,626, inférieure à la valeur critique de 5,991 au seuil de 5 %. La probabilité associée (p-value = 0,443) est largement supérieure au seuil conventionnel de 0,05. Ces résultats impliquent que l'hypothèse nulle (absence de relation significative entre les deux variables) ne peut être rejetée. Autrement dit, la considération de la sécurité sociale comme élément fondamental d'une bonne retraite n'est pas statistiquement liée à l'évaluation de l'efficacité de la CNSS dans la prise en charge des retraités.

Les enquêtés reconnaissent unanimement que la sécurité sociale constitue un facteur essentiel d'une retraite réussie. Toutefois, cette perception théorique ne se traduit pas par une appréciation positive de l'efficacité de la CNSS : une majorité significative (78 %) estime que la prise en charge n'est pas satisfaisante. Le test du Khi<sup>2</sup> confirme que la reconnaissance de la sécurité sociale comme facteur d'une bonne retraite est indépendante de l'expérience vécue par les retraités concernant l'efficacité de la CNSS. Ce constat souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de gestion et de financement de la sécurité sociale afin que sa valeur théorique se traduise en bénéfices tangibles pour les retraités.

## CONCLUSION

L'étude menée sur l'efficacité de la sécurité sociale dans la prise en charge des retraités en RDC, à travers la CNSS, met en évidence un constat majeur : la perception des retraités quant à l'importance de la sécurité sociale comme facteur d'une bonne retraite est largement

positive et consensuelle, mais cette reconnaissance ne se traduit pas par une appréciation favorable de l'efficacité réelle de la CNSS. Les tests du Khi<sup>2</sup> appliqués aux différentes variables (genre, ancienneté, perception de la sécurité sociale, efficacité de la CNSS) montrent que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives. Autrement dit, les critiques ou insatisfactions exprimées par les retraités transcendent les catégories sociodémographiques et traduisent une expérience commune face aux insuffisances structurelles du système.

Ainsi, l'efficacité de la CNSS apparaît comme un enjeu transversal, partagé par l'ensemble des bénéficiaires, hommes comme femmes, jeunes retraités comme anciens. Ce décalage entre la valeur normative de la sécurité sociale et sa mise en œuvre pratique souligne la nécessité de réformes profondes en matière de gouvernance, de financement et de gestion des prestations. Pour que la sécurité sociale remplisse pleinement son rôle de protection et de cohésion sociale, il est indispensable de renforcer les mécanismes institutionnels et de garantir une prise en charge équitable et efficace des retraités.

En définitive, cette recherche confirme que la sécurité sociale demeure un pilier incontournable d'une retraite digne, mais que son efficacité en RDC dépendra de la capacité de la CNSS à transformer cette reconnaissance théorique en résultats tangibles pour les bénéficiaires.

## Recommandations

- La CNSS doit renforcer la gouvernance et la transparence, en clarifiant les rôles de l'État, des entreprises et des retraités, tout en mettant en place des mécanismes de contrôle efficaces ;
- Sur le plan financier, la pérennité du système exige un respect strict des obligations de cotisation, une diversification des sources de financement et un suivi budgétaire rigoureux afin de garantir la stabilité et la durabilité des prestations ;
- Par ailleurs, la CNSS doit améliorer la qualité des services offerts aux retraités en élargissant la couverture des risques (santé, logement, transport, soins médicaux) et en renforçant la communication avec les bénéficiaires pour une meilleure sensibilisation à leurs droits ;
- La CNSS doit s'adapter aux défis démographiques et sociaux à venir, notamment par des réformes structurelles, le développement de partenariats public-privé et l'instauration d'évaluations périodiques de l'efficacité des prestations. Ces mesures permettront de transformer la sécurité sociale en un instrument réellement efficace et équitable, capable de répondre aux attentes des retraités et de consolider la cohésion sociale en RDC.

## BIBLIOGRAPHIE

- AHMED S., et JEAN M. (2008), *Lexique économique*, Paris, Editions Dalloz.
- Alain Supiot et Al (2006), *Protection sociale et travail décent: Nouvelles perspectives pour les normes internationales du travail*, Paris, Ed. Bureau international du travail.

- Organisation Internationale du Travail (1944), *DONNÉES FACTUELLES SUR la sécurité sociale*, Genève.
- Jean-Pierre Bouchez (2016), *La Sécurité sociale en France : histoire et enjeux*, Bruxelles, Ed. Boeck.
- Manon Legrand (2019), *Les fondements de la protection sociale*, Bruxelles, Ed. Revue Démocratie.
- Doc T. et Jean P., « *De l'État keynésien à l'État social actif : impacts sur le travail social* », Dynamiques. Histoire sociale en revue, n° 8, décembre 2018 [En ligne], mis en ligne le 21 décembre 2018. URL : <http://www.carhop.be/revuescarhop/>
- 89eme session de Conférence internationale du Travail (2001), *Sécurité sociale : Questions, défis et perspectives*, Rapport VI,
- KALENGA MUKOMENA (2010), Impact de l'institut national de sécurité sociale dans le processus de l'encadrement des personnes de troisièmes âge, cas de la ville de KOLWEZI, L2 en SPA, FSSAP, Université de LUBUMBASHI, LUBUMBASHI
- Pierre Rosanvallon (2008), *Les systèmes de protection sociale*, Paris, Ed. Cairn.info.
- LE PETIT LAROUSSE (2014)
- NGINDO, M. (2009-2010), « Recherche en marketing », Notes de cours inédites, L1 Marketing, FSEG, UNIKIS, Kisangani.
- MANGALU, M (2016), *Méthodologie de la Recherche Scientifique pour les Organisations de la Société Civile*, Bonn-Allemagne, Ed. Library FES.
- CHEVALIER, J., et LOSHARDL (1974), *Instruction à la science administrative*, Paris, Ed. Dalloz.